

Appel à projets pour une économie sociale et solidaire en action au Pays de Brest



Une initiative de



en partenariat avec



L' objectif est de promouvoir l'émergence et le développement de projets relevant de structures intégrant les pratiques de l'ESS. L'appel à projets cherche à favoriser la mise en réseau des porteurs de projets afin de renforcer les synergies et le sentiment d'appartenance.



Qui peut participer ?

- Toute structure de l'économie sociale et solidaire (ESS) ou groupe de personnes porté par une structure locale (ex : association de quartier...) agissant sur le territoire du Pays de Brest.
- Toute entreprise solidaire au titre de l'article L3332-17-1 du code du travail.
- Toute société quel que soit son statut juridique démontrant les valeurs de l'économie sociale et solidaire dans sa gouvernance et son activité.



Pour quels projets ?

Le projet doit contribuer au développement d'initiatives entrepreneuriales dans l'ESS, être innovant ou favoriser la mise en réseau d'acteurs.

L'appel à projets finance des actions concrètes, des études de faisabilité et R&D, du soutien à la démarche. Les champs d'intervention possibles sont :

- Consommation responsable, circuits courts et de proximité
- Eco-construction, accès au logement, habitat participatif
- Déplacements (alternatif, doux...)
- Déchet, recyclerie et réemploi
- Services aux personnes, activités de proximité
- Tourisme solidaire et médiation culturelle
- Insertion par l'activité économique



Comment participer ?

Les candidats peuvent télécharger le dossier et les modalités de l'appel à projets sur le site <http://www.eco-sol-brest.net>

Le dossier de candidature papier peut être retiré au Pôle métropolitain du Pays de Brest, 9, rue Duquesne - Brest.



Quels soutiens possibles ?

Les projets pourront être aidés à hauteur maximale de 3 000 euros et selon des modalités à préciser par les partenaires.

Les financements publics ne peuvent excéder 50% ou 80% du budget selon la dimension économique du projet.

Une audition des candidats pourrait être envisagée. Chaque projet sera examiné par un jury.



Quel est le calendrier ?

Session de printemps : clôture le 15 avril 2013.

Session d'automne : clôture le 15 septembre 2013.